



Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

COMMUNIQUE

Date : 24 novembre 2021

Service communication

Pauline Martineau / tél. 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

Parthenay-Gâtine labellisée « Base VTT »

Mercredi 17 novembre, à l'occasion du Salon des maries à Paris, Jany Péronnet, vice-président de Parthenay-Gâtine, a reçu le label « Base VTT » de la Fédération Française de Cyclotourisme pour le compte de la Communauté de communes, en présence de Régis Lecot, président du Comité départemental de cyclisme des Deux-Sèvres et de Martine Cano, présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme.

Cette labellisation est une véritable reconnaissance de la qualité des parcours proposés et l'assurance d'offrir une pratique sécurisée du VTT sur notre territoire, territoire de tourisme de plein air.

Dans un premier temps, le territoire va disposer de deux bases d'accueil VTT : à Vasles et à Gourgé.

Sur chacune de ces bases, 4 circuits VTT adaptés à tous les niveaux de difficulté seront proposés.

Ces premiers parcours seront installés et opérationnels courant 2022. D'autres bases verront ensuite peu à peu le jour.